



Championnat 57 / Zone Alsace

CHAMPIONNAT 57 / ZONE ALSACE

- **Dimanche 13 janvier 2019** -

Salle d'athlétisme l'Anneau (rue du Wurtemberg - Haut de Blémont) à Metz
09h00 : Formation du jury + ouverture de la chambre d'appel

Clôture des inscriptions 45 mn avant le début des épreuves

**PROGRAMME H et F : 60 m - 60 m Haies - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m - 3000 m marche F -
 5000 m marche H - 4x200 m - Hauteur - Longueur - Triple-Saut - Perche - Poids**

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	LONGUEUR (COTE DEPART)	TRIPLE SAUT (COTE ARRIVEE)	PERCHE	POIDS
9 H 45	3000 m MARCHE CJESMa F					
10 H 00			JESMa H	CJESMa F	CJESMa F	CA H
10 H 15	5000 m MARCHE CJESMa H					
11 H 00	60 m Haies CJESMa F - Séries	CJESMa F				
11 H 20	60 m Haies CJESMa H - Séries					JESMa H
11 H 50	60 m CJESMa F - Séries		CAH			
12 H 00				CJESMa H		
12 H 30	60 m CJESMa H - Séries					
PAUSE						
14 H 00	60 m Haies CJESMa F - Finales				CJESMa H	CA F
14 H 10	60 m Haies CJESMa H - Finales					
14 H 30	60 m CJESMa F - Finales	CJESMa H	CAF			
14 H 45	60 m CJESMa H - Finales					
15 H 05	800 m CJESMa F		JESMa F **			
15 H 20	800 m CJESMa H		(JURY TS)			JESMa F
15 H 40	1500 m CJESMa F					
15 H 55	1500 m CJESMa H					
16 H 10	200 m CJESMa F					
16 H 50	200 m CJESMa H					
17 H 50	400 m CJESMa F					
18 H 10	400 m CJESMa H					
18 H 30	4 x 200 m F / H					

*** La longueur JESMa F se déroulera côté arrivée (jury du triple-saut)*

Prévoir 1 officiel par tranche de 5 athlètes pour la Moselle (10 athlètes pour les autres Dép.)

Inscriptions préalables sur le site du Comité Départemental d'Athlétisme (57)

jusqu'au jeudi 10 janvier 2019 – 23 h 59

Aucune inscription sur place.



Championnat 57 / Zone Alsace

Les championnats de Moselle sont ouverts, **sans minima**, aux athlètes cadets, juniors, espoirs, seniors et masters licenciés dans un club mosellans. Toutefois, les masters (une seule catégorie) participent dans les mêmes épreuves et les mêmes conditions que les seniors.

Les athlètes des départements extérieurs à la Moselle sont acceptés sur minima : R3 pour les cadets et juniors - R2 pour les autres catégories. Une priorité sera donnée aux athlètes alsaciens. Droit d'inscription pour les athlètes hors Région Grand Est : 10 € à régler sur place lors de la première confirmation d'inscription.

Engagements

Les demandes d'engagement devront être faites sur le site internet du Comité Départemental d'Athlétisme (57) – rubrique engagé(e)s. La compétition sera mise en ligne mi-décembre et close le 10 janvier 2019 à 23 heures 59. **Aucune inscription sur place.**

Confirmation de participation

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation à la chambre d'appel au moins 45 mn avant le début des épreuves. Les athlètes non confirmés ne pourront participer à l'épreuve concernée.
- Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne se présentent pas à l'épreuve ou ceux qui, après qualification, ne se présentent pas à la finale seront exclus de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition.

Titres décernés

Le titre de champion de Moselle sera décerné au meilleur mosellan de chaque catégorie pour chaque épreuve inscrite au programme.

Déroulement des épreuves

- 60 m : séries homogènes toutes catégories - Finales A - B -C de niveaux H & F dont au moins 6 mosellans
- 60 m haies : une finale par hauteur de haies
- 200 m – 400 m 800 m et 1500 m : finale directe – courses par niveaux de performance.
- 200 m et 400 m : utilisation des 6 couloirs
- Finale des concours (poids – longueur – triple-saut) : les 12 meilleurs toutes catégories confondues

Jury

Présence obligatoire d'un officiel par tranche entamée de 5 athlètes pour la Moselle et 1 officiel par tranche entamée de 10 athlètes pour les autres départements.

L'inscription des officiels est à faire, avant le 9 janvier 2019, auprès du secrétariat du Comité Départemental d'Athlétisme (57) au cd57.annick@gmail.com

Organisation technique

Chronométrage électrique assuré par des officiels de l'Alsace. Pointes de 6 mm maxi.
Les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre d'athlètes présents.

Prévoir 1 officiel par tranche de 5 athlètes pour la Moselle (10 athlètes pour les autres Dép.)

Inscriptions préalables sur le site du Comité Départemental d'Athlétisme (57)

jusqu'au jeudi 10 janvier 2019 – 23 h 59

Aucune inscription sur place.



Championnat 57 / Zone Alsace

CONSIGNES D'UTILISATION DE LA SALLE A RESPECTER IMPERATIVEMENT

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- Les officiels et entraîneurs doivent être chaussés de chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites)
- L'accès à l'enceinte réservée à la compétition n'est autorisé qu'aux personnes concernées (athlètes, officiels, entraîneurs).
- Veiller à la propreté des lieux

Prévoir 1 officiel par tranche de 5 athlètes pour la Moselle (10 athlètes pour les autres Dép.)

Inscriptions préalables sur le site du Comité Départemental d'Athlétisme (57)

jusqu'au jeudi 10 janvier 2019 – 23 h 59

Aucune inscription sur place.